



COMMUNIQUÉ

Embargo : le mardi 18 mai, 19 h 30

APPUI DE LA VILLE DE LÉVIS À *REVITALISATION VILLAGE DE SAINT-NICOLAS*

Lévis, le 18 mai 2004. - C'est avec plaisir et fierté que le maire de Lévis, M. Jean Garon, a participé ce soir à l'assemblée générale constituante de la nouvelle corporation *Revitalisation Village Saint-Nicolas*, un organisme soutenu par la Ville de Lévis et qui vient confirmer et encadrer l'élan de renouveau qui caractérise le secteur historique et patrimonial du quartier Saint-Nicolas.

« Que ce soit à l'occasion des activités de la Société d'histoire de Saint-Nicolas, du Festival Village en arts qui a connu une affluence record l'été passé, ou du succès des rencontres préparatoires à la fondation de Revitalisation Village Saint-Nicolas, on sent tout l'attachement des résidents et des commerçants à leur vieux quartier et leur désir de lui donner un second souffle. La Ville de Lévis ne peut que soutenir ce projet emballant, comme elle le fait dans d'autres anciens quartiers », a déclaré M. Garon en confirmant l'octroi d'une aide financière de 55 000 \$ à la nouvelle corporation.

En plus de l'aide de la Ville, cette initiative des gens de Saint-Nicolas a reçu l'aide de la Fondation Rues principales et de la Fabrique de la paroisse de Saint-Nicolas. Fort de ces appuis et de la participation importante des citoyens à la mise sur pied de la nouvelle corporation, ses responsables ont l'intention de s'attaquer à de nombreux défis. Ainsi des groupes de travail seront constitués autour des dossiers suivants : la protection et l'amélioration du patrimoine bâti ; les activités et événements socio-culturels, les jeunes et les écoles, l'embellissement du village, l'accès au fleuve et bien d'autres.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2210, chemin du Fleuve, bureau 101, Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

M. Garon a appelé que l'avènement de la Ville nouvelle de Lévis a permis de consolider les interventions municipales en faveur des anciennes artères commerciales et des secteurs patrimoniaux à la grandeur de la Ville. En plus de l'appui à la Corporation du Vieux-Lévis et à Rue Principale Saint-Romuald, deux organismes qui poursuivent les mêmes objectifs que Revitalisation Village Saint-Nicolas, des projets de nouveaux urbains ont ainsi été réalisés ou sont en voie de l'être à Saint-Jean-Chrysostome (terrains de l'église), à Lévis (rue Mont-Marie) et à Charny (rue des Églises). De plus, le programme Rénovation-Québec qui vient en aide aux propriétaires d'immeubles dans les vieux quartiers désireux d'entreprendre des travaux de rénovation, est maintenant accessible à la grandeur du territoire alors qu'auparavant il ne s'adressait qu'aux citoyens de l'ex-Lévis. Actuellement, les travaux en cours dans l'arrondissement Chaudière-ouest représentent des investissements d'environ 300 000 \$ pour l'embellissement du patrimoine bâti, une des priorités de la nouvelle corporation.

M. Garon a tenu à souhaiter tout le succès possible au nouvel organisme et a invité les citoyens et citoyennes de Saint-Nicolas à participer à ses activités.